



BONNE ANNÉE

Nous nous sommes retrouvés autour de la galette le dimanche 5 janvier pour bien démarrer l'année!



Belle et heureuse année 2020!

LE MOT DU MAIRE

Nous venons de tourner le coin de l'an, et de la décennie. Devant nous, forts des bons souvenirs que nous voulons conserver, s'ouvre le chemin inconnu de 2020. Souhaitons que cette année, nouvelle et rayonnante, soit encore belle dans un an. Cela dépend beaucoup de nous-mêmes.

A quelques semaines des élections municipales, la loi interdit au maire de faire état de bilan ou de projets pour ne pas fausser la concurrence. Cela n'empêche pas d'énoncer quelques principes qui doivent continuer à gouverner la vie de ce village si particulier qu'est Mont-Dauphin, île au milieu des montagnes, forteresse ouverte.

Mont-Dauphin est un village solidaire. C'est une qualité que les visiteurs remarquent. La solidarité est plus facile dans un petit village où tous les habitants se connaissent. Mais il dépend de chacun que nous puissions tous compter les uns sur les autres.

Mont-Dauphin est un village confiant. Cela aussi laisse les visiteurs admiratifs. Quelques incidents ont jeté sur cette confiance une ombre qu'il faut dissiper. La confiance est trop précieuse pour la laisser disparaître.

Mont-Dauphin est beau. Nous habitons l'un des plus beaux endroits du monde, cela aussi les visiteurs le disent quand ils ne sont pas bouche bée. Il faut en être digne et chacun doit respecter et contribuer à cette beauté dont nous sommes les gardiens.

L'habitude endort, et souvent on ne réalise la richesse qu'en voyant la surprise de ceux qui la découvrent. Sachons apprécier ce que nous avons, sachons le préserver.

C'est là tout ce que je nous souhaite pour 2020 et au-delà.

François Raitberger, Maire

Stationnement dans les rues en période hivernale

Afin de faciliter le travail des déneigeurs et optimiser la qualité du déneigement, le stationnement des véhicules est interdit dans l'ensemble des rues du village en cas de chutes de neige, avérées ou annoncées.

Vous pouvez stationner votre véhicule sur les parkings au niveau de l'Arsenal et de la Place Vauban.



Pour rappel, le stationnement est interdit dans la rue Catinat toute l'année. L'arrêt pour la dépose ou chargement est autorisé

Eau les balais!!

Mont-Dauphin a monté une équipe de curling artistique?? Pas du tout, l'équipe municipale et des habitants bénévoles ont chaussé leur plus belles bottes pour aller nettoyer les réservoirs d'eau potable en octobre.



Espaces verts - Plantation

L'opération de parrainage d'arbres de l'automne a connu un franc succès, avec plus de 25 parrains ou marraines. 14 jeunes arbres (érable, pommier, tilleul, poirier, noisetier, abricotier, prunier) ont été plantés en novembre 2019 sur le côté sud-ouest de la plantation et enrichissent ainsi la biodiversité de la plantation. Une seconde partie pourrait être plantée au printemps 2020 dans des emplacements vacants avec de nouveaux parrainages ou ceux en attente.

Commémoration du 11 novembre

Le 10 novembre, en présence des anciens combattants du département et d'habitants, s'est déroulé au monument aux morts, la commémoration de l'armistice de 1918 ; mettant fin à quatre années de combats pendant la première guerre mondiale.



Coup de projecteur sur l'éclairage public !

L'éclairage public de la commune est composé de plus de 100 points lumineux, dans le village et les illuminations (falaises porte d'Embrun, falaises chemin des marmottes, église Saint-Louis). Mais la gestion technique (réparations, travaux,...) et administrative de l'éclairage public et des illuminations est mutualisée et confiée au SIGDEP (Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Éclairage Public).



En 2019, le SIGDEP a fait réaliser dans les 20 communes adhérentes des travaux de mise en conformité, de sécurité et modernisation de l'ensemble des coffrets de l'éclairage public. A Mont-Dauphin, ces travaux s'élèvent à 18 904 € H.T. et ont été financés par la commune (36 %), le Département des Hautes-Alpes (30 %), le SIGDEP (18 %), l'Etat via une subvention du programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et du Département (16 %).

Ces travaux de mise en sécurité et aux normes des coffrets rendent désormais possible une programmation de l'éclairage-public et des illuminations par secteur et plus précise. De plus il est également envisageable de moderniser les luminaires par la mise en place d'éclairage LED ou la programmation éventuelle de l'éclairage la nuit, comme dans des communes voisines (Eyglies, Risoul, La Roche de Rame...).

Vous êtes ici - Adressage

L'adressage consiste à répertorier les noms et numéro des différentes voies et rues de la commune.

L'adressage s'avère nécessaire et obligatoire pour la vie quotidienne (distribution du courrier, eau, électricité, téléphone et fibre optique,...) mais aussi pour les services de secours et d'incendie, ou les systèmes GPS.



La commune a initié cet automne en interne ce travail de recensement, dénomination, situation des voies, rues, chemins, habitations, parcelles, du village. Dans un second temps, cette mise à jour de la base de données et cartographie sera validée par le conseil municipal au premier trimestre 2020, et transmise aux services cartographiques (Institut Géographique National, Service d'Information Territoriale de la communauté de communes, etc...).

La dernière étape consistera à mettre en place les plaques de rues, et numéros au niveau des habitations, au second semestre 2020.

Réinventons le patrimoine

La commune de Mont-Dauphin a répondu à l'appel à projet de la fondation du patrimoine, "réinventons le patrimoine". Cet appel à projet national vise à étudier la faisabilité économique de projets touristiques en lien avec du patrimoine bâti communal. Le projet communal donnant une utilisation touristique et culturelle au cavalier 104 n'a pas été parmi les 12 dossiers retenus sur les 97 présentés.

Eau potable - ça coule de source !?

La commune de Mont-Dauphin conserve la compétence de gestion et distribution de l'eau potable pour ses habitants.

La commune doit réaliser les deux prochaines années des travaux de **mise en conformité** au niveau des captages, et établir un **schéma directeur de l'eau potable**. Pour ce faire, la commune est assistée par IT05 (Ingénierie territoriale du département des Hautes-Alpes) de manière à



être conforme aux normes, lois et directives de l'Agence Régionale de l'Eau, concernant le captage, le réseau de distribution, la tarification, la sécurité incendie, etc...

La mise en conformité du captage d'eau consiste à respecter les normes et réglementation actuelles : délimitation du captage, mise en sécurité du site, mise en place de compteurs sur le captage et canalisation principale, etc...

Le schéma directeur de l'eau potable et de la protection incendie définit les mesures, investissements et travaux nécessaires pour une bonne gestion de l'eau potable (détection des fuites, gestion des fontaines, travaux sur les canalisations, tarification, compteurs,...) et des procédures de protection incendie (citerne, bornes incendie,...)

Les travaux à réaliser et leurs coûts seront déterminés et chiffrés par ces deux études. Le montant des travaux est évalué à un montant supérieur à 20 000 € H.T. Ces travaux peuvent être subventionnés à condition que le prix de l'eau pour le consommateur soit supérieur au tarif minimal fixé par l'Agence de l'Eau, soit le prix forfaitaire de 120 € en 2021.

Actuellement le prix de la redevance de l'eau à Mont-Dauphin est fixé à 97 € par point de livraison/foyer/consommateur.

Soit le prix de l'eau passe en 2021 à 120 € et les travaux peuvent bénéficier d'un subventionnement.

Soit les travaux sont à prendre à 100 % en charge par la commune et devront être répercutés sur les consommateurs.



Le conseil municipal a choisi la première solution, plus avantageuse à terme pour les usagers, mais décidé d'échelonner l'augmentation de la redevance eau potable sur les deux prochaines années, soit une redevance à 110 € en 2020 et 120 € en 2021.

Le conseil municipal a d'autre part, souhaité assainir une situation inégalitaire dans laquelle certains locataires d'ateliers-boutiques et logements municipaux payaient une redevance et d'autres payaient deux redevances.

Faute de compteurs individuels permettant un décompte de la consommation exacte d'eau, il a été décidé d'appliquer pour chaque locataire d'un logement une redevance eau potable (soit 110 € en 2020), et pour chaque locataire d'un atelier une demi-redevance eau potable (soit 55 € en 2020).

Gestion des déchets

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est engagée dans un projet européen d'amélioration de la gestion des déchets.



Deux points d'apport volontaire des ordures ménagères sont disponibles

dans la commune, au bout de la caserne Campana, et rue de l'Arsenal.

Ordures ménagères :

- Les conteneurs pour déchets non recyclables; "molok noir" sont équipés d'un tambour ; le volume des sacs est limité à environ 30 litres
- Les emballages doivent être mis dans le "molok" dédié (molok jaune)
- Le verre doit être déposé dans le "molok vert"
- Le papier lui est à mettre dans le "molok bleu"

Les consignes de tri :

<http://www.comcomgq.com/fr/information/6494/valorisation-gestion-dechets>

Compostage

Vous pouvez composter les déchets organiques ménagers : cela permet de réduire la quantité des ordures ménagères. Deux sites de compostage semi-collectif sont à votre disposition, l'un rue de l'Arsenal, le second au niveau des jardins municipaux.

Encombrants :

Pour les encombrants, déchets verts, vous êtes invités à vous rendre à la déchetterie, de Guillestre (située au bord du Guil, quartier des Iscles).

Pour rappel, la déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



La dépose d'objets encombrants et déchets sur les côtés des conteneurs (molok) est interdite et passible d'une amende. Les objets encombrants doivent être amenés à la déchetterie (horaires ci-dessus)

AUTRES INFORMATIONS (EN SORTANT DU FORT)

Déploiement de la fibre dans le village

Le déploiement de la fibre constitue un axe de développement et d'aménagement du territoire, initié par l'Etat et lancé par le Département. Il sera réalisé par SFR et ses filiales, et financé par la région, le département et la communauté de communes du Guillestrois-Queyras. Les premières prises dans notre commune pourront être déployées en 2020. L'ensemble du département devra être "fibré" fin 2022.

Charte Zéro plastique

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur invite les collectivités territoriales et leurs groupements à s'engager progressivement mais durablement, à réduire les déchets plastiques en mer et sur terre.



La commune de Mont-Dauphin a signé la charte d'engagement régionale "SUD zéro déchet plastique", qui vise notamment à sensibiliser à la réduction des déchets plastiques, mettre en oeuvre une utilisation raisonnée des matières plastiques.

Plan de Gestion de la place forte

La place forte de Mont-Dauphin est inscrite depuis juillet 2008 sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO avec 11 autres sites français regroupés dans le réseau Vauban.

Le réseau est en cours d'extension puisque trois nouveaux sites ont engagé la démarche de candidature au Patrimoine mondial. Deux sont situés en France, il s'agit de la grande citadelle de Lille ; la première construite par Vauban, et les fortifications de Le Quesnoy qui constitue un système de défense inondable. Le troisième site "la porte du Rhin à Breisach-am-Rhein" situé en Allemagne donnera au Réseau Vauban une dimension internationale.



FORTIFICATIONS DE VAUBAN INSCRITES SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

PLAN DE GESTION, DE CONSERVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019-2024



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Guillestrois-Queyras



Réseau
Vauban

Les 12 sites ont mis au point leur 3^{ème} Plan de gestion, de conservation et de développement durable proposant un nouveau programme d'actions 2019-2024 visant au maintien de la labellisation UNESCO.

Le plan de Gestion de Mont-Dauphin est intégré à ce plan global. Il a été élaboré en concertation depuis 2018 entre les différents acteurs et partenaires (Commune, Centre des Monuments Nationaux, représentants de l'Etat, associations...), et adopté en septembre 2019 par la commune et la communauté de communes du Guillestrois-Queyras en tant que coordinateur et animateur.

La volonté des gestionnaires est d'élargir le projet culturel original, « approvisionnement d'une place forte en montagne » qui avait abouti à la création du jardin historique, pour en faire un projet de territoire. L'objectif est de faire de Mont-Dauphin, porte d'entrée du Guillestrois Queyras, un lieu de culture incontournable.

Le document final comporte 48 objectifs concrets marquant l'engagement des partenaires à préserver le site et son paysage et à accroître son rayonnement.

Il s'agira entre autres de développer la promotion touristique, d'impliquer les habitants dans le développement de la place forte et de favoriser de nouveaux usages du patrimoine – comme en témoignent l'installation d'une champignonnière et l'aménagement en cours d'une cave d'affinage de fromages dans la caserne Rochambeau, ainsi que le projet de transformer le Cavalier 104 en scène de spectacles.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans l'église Saint-Louis, les Voix du Queyras ont interprété des chants traditionnels occitan, provençaux, géorgiens et basques.

La visite guidée du Centre des monuments nationaux et l'exposition "portraits d'arbres" étaient également proposées gratuitement pour l'occasion.



LA GUILLESTROISE

La course de nature (trail) a attiré de nombreux coureurs. Le parcours des 20 km empruntait notamment des sentiers et chemins au coeur de la place forte. Un moyen sportif de découvrir notre village. L'édition 2020 sera prévue en octobre lors des festivités de la Saint Luc de Guillestre, le dimanche 18 octobre.

LE MARCHÉ DES ARTISANS

Le 1er décembre, la neige s'est invitée et a décidé de recouvrir le village d'un beau manteau blanc en même temps que le marché de Noël. Du coup, un peu moins de visiteurs pour commencer les achats de cadeaux artisanaux, originaux et locaux pour les fêtes de fin d'année, mais une atmosphère chaleureuse et conviviale.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Comité de soutien UNESCO

Le comité de soutien UNESCO a organisé en 2019, la seconde édition des Journées Vauban et proposé des visites thématiques et commentées.

Le comité de soutien Mont-Dauphin-UNESCO vous présente tous ses meilleurs voeux pour 2020

Contact : M. André Frezet

asso.montdauphinunesco@orange.fr



Comité des fêtes de Mont-Dauphin

Belle et heureuse année 2020.

L'année 2019 a été une nouvelle fois riche : animations pour les enfants, vide grenier, feux de la saint Jean, repas de village, marché de Noël...

Le projet de mapping villageois, une première sur le département, l'aide et/ou le prêt de matériel pour les manifestations dans le village (fête des plantes, journées Vauban, Raid Vauban...) ont aussi mobilisés les habitants et bénévoles.

Le programme pour l'année 2020 est en cours de préparation.

Si vous souhaitez vous investir, aider l'association, si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : comitedesfetes.montdauphin@gmail.com

Le Cactus des remparts

Le cactus des remparts regroupe les artisans et commerçants du village.

L'association a notamment réédité en 2019 un plan/guide pour valoriser les activités et commerces au sein de la place forte.

Contact : lecactusdesremparts@gmail.com

L'association des Parents d'élèves d'Eygliers - Mont-Dauphin

L'association a réalisé plusieurs animations pour financer les sorties et activités périscolaires à l'école primaire et maternelle, notamment la fête à St Guillaume le lundi de Pâques, et en novembre un grand loto à l'Arsenal de Mont-Dauphin qui a été un succès.

Contact : Karine Cosnefroy

Ascendance

ASCEN-DANSE est une association dont l'Objet est le Développement de la danse et d'activités culturelles. Elle se décompose en trois pôles:

-L'école de danse contemporaine, l'organisation du festival Vertical'été, et la création de spectacles par la compagnie Isabelle Mazuel

L'association a mené de nombreux projets :

-Le festival Vertical'été a eu comme chaque année un franc succès avec une affluence de 1500 spectateurs sur 3 jours et une répercussion sur l'économie et la vie du village. Cependant l'association a subi un déficit conséquent qui remet en question les éditions à venir. En 2020, le festival n'aura pas lieu! Il est probable que nous passions sur une organisation en biennale.

-Le projet Mapping, "Ceux d'ici" a enchanté villageois et spectateurs, mais l'équilibre financier n'a pas été trouvé.

-Les cours de danse contemporaine fonctionnent bien et ont donné lieu à moult spectacles fin juin. Une création autour de la danse tango, danse contemporaine a été donnée en novembre à la salle du Queyron. Une création « Drôles de bêtes » s'est produite au fort des Salettes à Briançon lors des journées du Patrimoine.

- La compagnie Isabelle Mazuel a créé "Eau courante », avec Julie Chevalier, Barbara Fougnon et Isabelle Bazin Mazuel, ainsi que des interventions In Situ.

Contact : asso.ascendance05@gmail.com

CHEZ LES PROFESSIONNELS

Se sont installés récemment dans la commune :

- **Amandine Verdant** développe son activité de reliure et a intégré un atelier dans la caserne Campana, à la suite de "Cartonelle" et de la "Librairie des Ecrins"
dine.verdant@gmail.com
- **Anaëlle Christ** s'installera début février dans la caserne Campana et reprend les activités de poterie de l'atelier M (Maieul Cardon). Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du village. <https://www.anaellechrist.com/>
- Le **pavillon des officiers** est désormais géré par l'entreprise **ODCVL**, qui propose la location d'hébergements et souhaite développer l'accueil du public scolaire et jeune. <https://odcvl.org/le-pavillon-des-officiers>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelle était la profession de Rosaguti, qui a donné son nom à une place du village ?

- artiste peintre
- docteur-chirurgien
- joueur de kayak-polo

LES MOTS CROISÉS DE MICH'

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

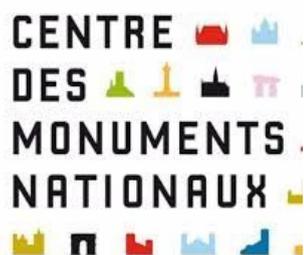
MOTS CROISÉS DE L'HIVER

Horizontalement

- 1 – Si anglais - Onomatopée
- 2 – Prise chaque nouvel an
- 3 – Agiles
- 4 – Sérieuses
- 5 – Négation – Ici, c'est la 94 – Numéro de pièces musicales
- 6 – Là, sans effort – Y va
- 7 – Article – Assécher
- 8 – Se dévalent – Arrivé
- 9 – Derrière les barreaux
- 10 – Situé – Laminé

Verticalement

- A – Une fin de mode – Quand coule la larme
- B – De coutume, pendant les fêtes – Technique de programmation
- C – Espèce – Crédule
- D – Légères
- E – Le A de la RAM – Sélection
- F – On l'enfile – Pour skieurs
- G – Auto ou fête – Résine
- H – Elue chaque année – Couleur de médaille
- I – Rouge(s)
- 10 - Inattendu



Les informations du Centre des monuments nationaux de Mont-Dauphin sont disponibles à la boutique accueil, place Vauban ou sur le site internet : www.place-forte-montdauphin.fr

Horaires de la boutique-librairie :

De janvier à fin mai : ouvert tous les jours sauf le lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Visites guidées :

De janvier à mai, du mardi au dimanche à 14h30

Jusqu'au 25 mars, découvrez la place forte en raquettes (selon l'enneigement) le mercredi.

La place forte en vidéo :

Découvrez la nouvelle présentation de la place forte de Mont-Dauphin en vidéo :



<https://www.youtube.com/watch?v=jUF9VSu0Wvk>

Animations / Expositions :

- **Le programme des animations et expositions sera présenté au printemps.**

Bilan fréquentation 2019 :

Voici quelques chiffres de fréquentation enregistrés par le CMN en 2019 :

- **11525** passages en billetterie (visites grand public, familles, scolaires, extra-scolaires, publics en situation de handicap). À noter dans ce chiffre l'augmentation de la fréquentation du public sur l'offre famille (+ 65% par rapport à 2018), et l'augmentation de la fréquentation du public sur l'offre scolaire et extra-scolaire (+14% par rapport à 2018). En 2018, le CMN avait enregistré 11374 entrées.
- **7006** participants pour l'exposition « Portraits d'arbres » et pour les événements organisés en partenariat avec le CMN : Raid Vauban, O'France, Musicales Guil-Durance, Vertical'Été. 3851 participants avaient été comptabilisés en 2018.
- Soit une fréquentation globale de **18666** personnes en 2019. (15225 en 2018)

Informations / réservations : Centre des Monuments Nationaux de Mont-Dauphin

Tél : 04 92 45 42 40, Email : resa-montdauphin@monuments-nationaux.fr

A VENIR - PROCHAINEMENT DANS LA PLACE FORTE

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche **15 et 22 mars 2020**.

Les électeurs sont appelés pour élire leurs conseillers municipaux. A Mont-Dauphin, il ya 11 conseillers municipaux pour administrer la commune.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18h.



Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans, au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal (les électeurs élisent jusqu'à 11 conseillers parmi les candidats), et à 2 tours.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

Les candidats doivent inscrire leur candidature en sous-préfecture de Briançon, pour le jeudi 27 février au plus tard. Dans les communes de moins de 1000 habitants, les candidats non élus au premier tour, sont automatiquement candidats au second tour. (renseignements auprès de la sous-préfecture)



Pour voter à ce scrutin, il vous faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Si ce n'est pas le cas, il vous est encore possible de vous y inscrire jusqu'au **7 février 2020**, soit directement à la Mairie aux heures d'ouverture au public, ou sur le site internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>



Vous trouverez toutes les informations sur les animations et évènements dans la place forte, sur le site internet de la commune : <http://www.montdauphin-vauban.fr>

- **15 et 22 mars : premier tour et second tour des élections municipales**
- **12 avril : chasse aux oeufs de pâques**
- **8 mai : vide grenier de la place forte**

INFORMATIONS PRATIQUES - CONTACTS

Mairie de Mont-Dauphin :

Téléphone : 04 92 18 45 34 ; mail : mairie.montdauphin@wanadoo.fr

Pour rappel, la Mairie est ouverte au public (hors congés) le lundi de 14h à 18h, le mardi de 8h à 12h, et le jeudi de 14h à 18h. Et également sur rendez-vous.

Retrouvez les informations municipales sur le site internet de la commune : www.montdauphin-vauban.fr

Office de Tourisme Intercommunal du Guillestrois-Queyras :

Téléphone : 04 92 24 77 61, mail : guillestre@guillestroisqueyras.com

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

Passage des écoles, 05600 GUILLESTRE - Téléphone : 04 92 45 04 62

SMITOMGA

Passage des écoles, 05600 GUILLESTRE - Téléphone : 04 92 45 59 92

Pour recevoir ce bulletin municipal par e-mail, signalez le à la mairie !

Mots croisés de Mich'

Solutions :

E	S	U		S	I	S		L		10
	E		E	M	R	E	F	N	E	9
E	N		S	E	T	S	I	P		8
R	I	R	A	T		U	A		F	7
E	S	O		S	E	E	N	N	I	6
P	O		F		N	R		I	N	5
S	E	S	U	E	I	D	U	T	S	4
E		S	E	L	P	U	O	S		3
N	O	I	T	U	L	O	S	E	R	2
I		M		M	A	P		F	I	1
J	I	H	G	F	E	C	D	B	A	

Le saviez vous ?

Réponse :

André Antoine Rosaguti (1806-1845) était un **médecin chirurgien militaire** du 8^{ème} Bataillon des Chasseurs d'Afrique (chasseurs à pied), né à Bastia et mort au combat en Afrique (actuelle Algérie). Chevalier de la légion d'honneur.

A ne pas confondre avec :

- Nathan Rosaguti, membre de l'équipe australienne masculine de kayak-polo, 12^{ème} aux derniers championnat du monde en 2018.
- Rosina Mantovani Gutti, artiste peintre et illustratrice italienne, autrice notamment de la gravure "les 3 enfants"